

L'industrie dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer

Synthèse territoriale

En 2011, la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer compte 161 800 habitants, ce qui correspond à 4 % de la population du Nord-Pas-de-Calais. L'emploi salarié représente 48 100 personnes et 3,8 % des emplois régionaux. Par ailleurs, la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer rassemble 3,9 % des emplois industriels de la région, soit 7 900 emplois. Il n'y a ainsi pas d'empreinte vraiment marquée de l'industrie dans cette zone. Comme dans d'autres zones d'emploi de la région, les effectifs salariés industriels ont légèrement augmenté (+ 5,3 points) entre 1998 et 2001. Ils ont alors diminué rapidement et régulièrement durant les années suivantes (- 23,8 points entre 2001 et 2011). Finalement, sur treize ans, l'industrie a perdu un salarié sur cinq, moins qu'en région (un salarié sur quatre).

Plus de 460 établissements industriels structurent le territoire. Parmi ces établissements, 9,7 % comptent 50 salariés et plus (6,6 % pour la région). Les effectifs sont néanmoins peu concentrés dans les grands établissements. A titre d'exemple, le territoire ne possède aucun établissement de plus de 500 salariés. Le principal établissement industriel est l'usine Novandie situé à Vieil-Moutier. L'industrie est moins dépendante de centres de décision extérieurs qu'ailleurs (12^e rang des zones d'emploi nordistes).

Près d'un salarié de l'industrie sur deux est employé dans le secteur *fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac*, première activité industrielle de la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer. Dans ce secteur, Boulogne-sur-Mer concentre un salarié régional sur huit. D'autres activités sont implantées comme la *métallurgie et la fabrication de produits métalliques* (12,3 % des effectifs), les *autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements* (8,9 %) et enfin la *fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques* (8,7 %).

L'emploi salarié industriel se caractérise par une part de salariés de plus de 50 ans moins importante qu'au niveau régional. L'âge moyen est également plus faible qu'en région (40,8 ans contre 41,6 ans en Nord-Pas-de-Calais). Les hommes sont moins représentés : 74,2 % contre 80,9 %. Enfin, le salaire horaire brut médian est également plus bas (14,4 euros contre 15,3 euros).

1 Chiffres-clés

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer	Nord-Pas-de-Calais
Nombre d'établissements industriels en 2011	464	11 520
Effectifs salariés industriels en 2011	7 882	204 314
Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1998 et 2011 (en %)	-18,4	-25,4
Poids de la zone d'emploi dans l'industrie régionale en 2011 (en %)	3,9	///
Poids des effectifs salariés industriels dans l'emploi salarié en 2011 (en %)	16,4	15,5
rang de la zone dans la région	9/15	///
Part de femmes en 2010 (en %)	25,8	19,1
Part des 50 ans ou plus en 2010 (en %)	21,9	24,6
Poids des quatre plus grands établissements industriels en 2011 (en %)	14,9	///

Sources : Insee, Clap, DADS et Estel.

Appareil productif et système décisionnel

2 Répartition des établissements et effectifs salariés industriels selon la taille des établissements en 2011

Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer		Nord-Pas-de-Calais	
	Établissements	Effectifs salariés	Établissements	Effectifs salariés
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
0 à 9	76,5	6,4	77,0	5,7
10 à 49	13,8	20,0	16,4	21,3
50 à 499	9,7	73,6	6,3	46,3
500 ou plus	0,0	0,0	0,3	26,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Note de lecture : 76,5 % des établissements industriels de la zone d'emploi ont entre 0 et 9 salariés.
Source : Insee, Clap.

Définitions

Le centre de décision est soit la tête de groupe si l'établissement est contrôlé par un groupe, soit le siège social de l'entreprise.

Taux de dépendance = Effectifs salariés relevant d'un centre de décision situé à l'extérieur de la zone d'étude rapportés à l'ensemble des salariés de la zone d'étude.

Taux d'autonomie = 100 % - taux de dépendance.

3 Autonomie et dépendance de l'industrie en 2011

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer (en %)
Taux d'autonomie	44,5
Taux de dépendance	55,5
	<i>dépendance de l'Île-de-France</i>
	12,0
	<i>dépendance d'une autre zone (hors Île-de-France)</i>
	15,6
	<i>dépendance de l'étranger</i>
	27,9
Ensemble	100,0

Note de lecture : 55,5 % des effectifs salariés industriels dépendent d'entreprises dont le centre de décision est localisé hors de la zone d'emploi.

Sources : Insee, Clap et Lifi-Diane.

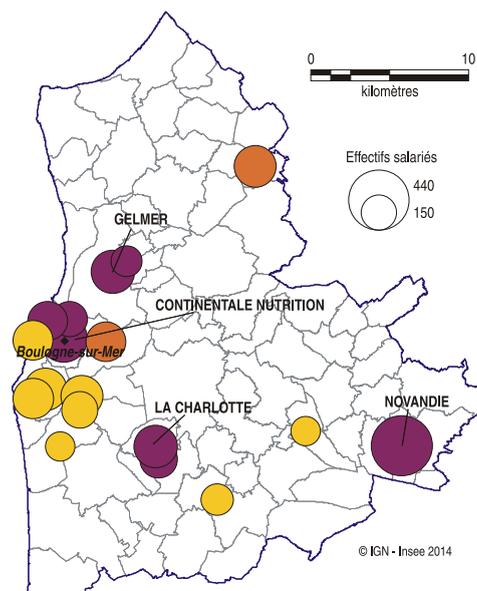
5 Contrôle par les groupes en 2011

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer	Nord-Pas-de-Calais
	(en %)	(en %)
Part des effectifs non contrôlés par un groupe	16,2	16,4
Part des effectifs contrôlés par un groupe	83,8	83,6
	<i>groupe français hors région</i>	62,3
	<i>groupe français régional</i>	5,8
	<i>groupe étranger</i>	21,3
Ensemble	100,0	100,0

Note de lecture : 83,8 % des effectifs salariés industriels travaillent dans un établissement contrôlé par un groupe.

Sources : Insee, Clap et Lifi-Diane.

4 Localisation des établissements industriels de 100 salariés et plus dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer en 2011



■ C1 - Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac
■ C5 - Fabrication d'autres produits industriels
■ DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution

Source : Insee, Clap

6 Les quatre principaux établissements industriels en 2011

Raison sociale	Intitulé du secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
NOVANDIE	Industries alimentaires	Vieil-Moutier	250 à 499
CONTINENTALE NUTRITION	Industries alimentaires	Boulogne-sur-Mer	250 à 499
GELMER	Industries alimentaires	Wimille	200 à 249
LA CHARLOTTE	Industries alimentaires	Hesdin-l'Abbé	200 à 249

Note : des établissements ont pu connaître des modifications importantes depuis 2011. Lorsque l'information est connue, la ligne correspondant à l'établissement est grisée.

Source : Insee, Clap.

L'industrie dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer

Emplois et salaires

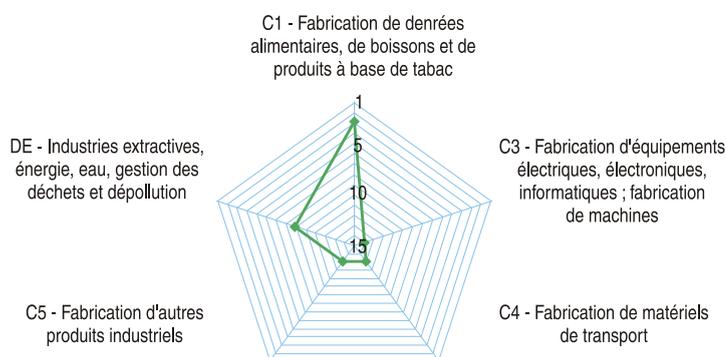
7 Effectifs salariés industriels par secteur d'activité en 2011

Secteur d'activité	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer	Poids de la zone d'emploi au niveau régional
	(en nombre)	(en %)
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons...	3 555	12,7
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines	969	3,3
CM - Autres industries manufacturières	701	3,7
CG - Industrie du caoutchouc, du plastique et d'autres produits minéraux non métalliques	686	3,0
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	426	3,1
BZ - Industries extractives	363	34,5
EZ - Gestion de l'eau, des déchets et dépollution	347	2,8
DZ - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	268	3,0
CE - Industrie chimique	189	2,3
CK - Fabrication de machines et équipements	173	2,0
CL - Fabrication de matériels de transport	87	0,3
CB - Fabrication de textiles, industries de l'habillement...	47	0,4
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	39	2,7
CJ - Fabrication d'équipements électriques	8	0,2
CD - Cokéfaction et raffinage	0	0,0
CF - Industrie pharmaceutique	0	0,0
Industrie	7 882	3,9

Note de lecture : la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer représente 12,7 % des effectifs régionaux du secteur fabrication de denrées alimentaires, de boissons...

Source : Insee, Clap.

10 Rang de la zone d'emploi dans les grandes d'activités industrielles de la région en 2011



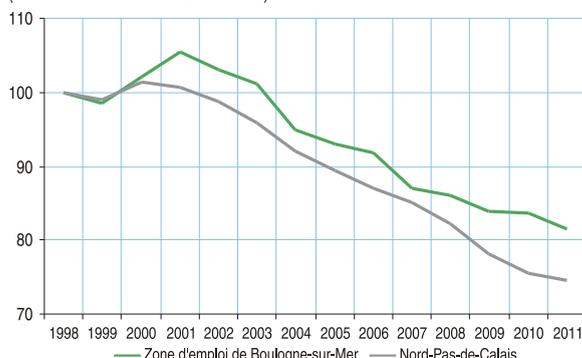
Note de lecture : la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer est classée au 13^e rang régional pour la fabrication de matériels de transport.

Note : le rang est calculé à partir du poids des effectifs salariés de la zone dans le secteur considéré par rapport au niveau régional.

Source : Insee, Clap.

8 Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1998 à 2011

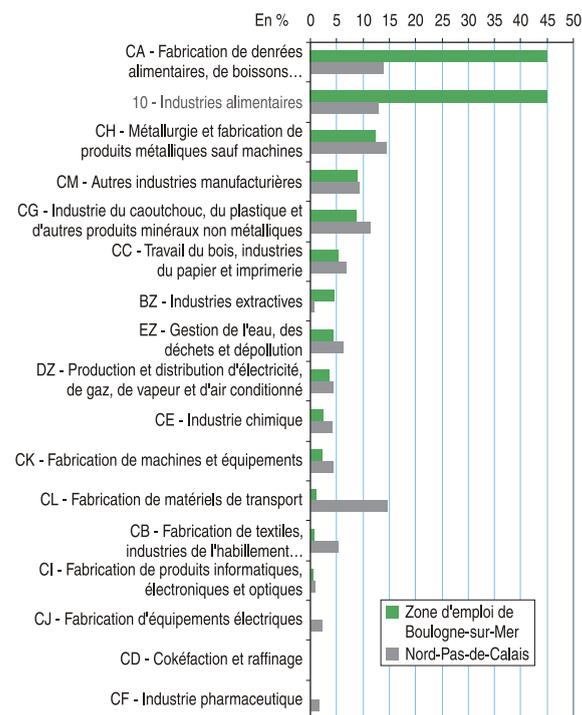
(Indice base 100 au 31 décembre 1998)



Note : les effectifs intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand, ne sont pas pris en compte dans les calculs.

Source : Insee, Estel.

9 Répartition des effectifs salariés industriels par secteur d'activité en 2011



Note de lecture : 45,1 % des effectifs salariés industriels travaillent pour la fabrication de denrées alimentaires, de boissons...

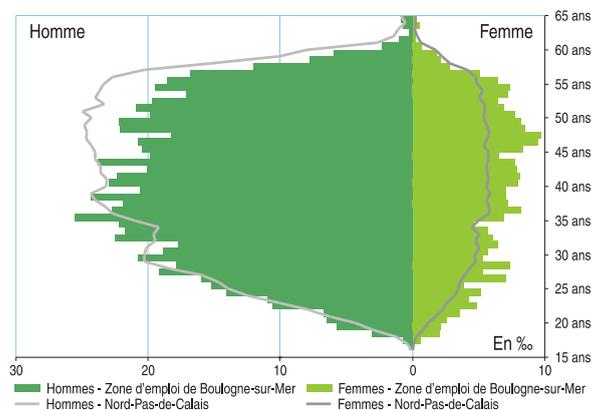
Source : Insee, Clap.

11 Salaire horaire brut médian des salariés de l'industrie selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2010

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer			Nord-Pas-de-Calais
	Homme	Femme	Ensemble	Ensemble
	(en euro)	(en euro)	(en euro)	(en euro)
Cadres	29,4	25,5	28,8	30,0
Professions intermédiaires	18,9	16,8	18,3	19,2
Employés	16,2	13,8	14,4	14,1
Ouvriers qualifiés	14,1	12,0	13,8	14,1
Ouvriers non qualifiés	11,7	11,1	11,4	12,3
Ensemble	15,0	12,6	14,4	15,3

Note de lecture : le salaire horaire brut médian d'un cadre de l'industrie de la zone d'emploi est de 28,8 euros.
Source : Insee, DADS.

12 Pyramide des âges des salariés de l'industrie en 2010



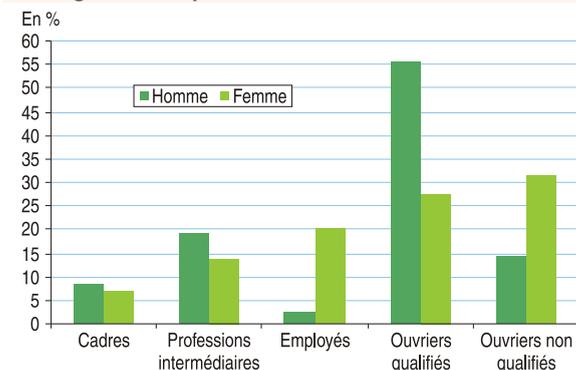
Source : Insee, DADS.

13 Âge moyen des salariés de l'industrie par catégorie socioprofessionnelle et sexe en 2010

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer			Nord-Pas-de-Calais		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
	(en année)	(en année)	(en année)	(en année)	(en année)	(en année)
Cadres	44,4	39,5	43,3	43,6	39,2	42,7
Professions intermédiaires	43,1	39,6	42,4	43,5	41,0	43,0
Employés	41,3	39,6	40,1	41,5	40,5	40,8
Ouvriers qualifiés	40,6	44,8	41,2	41,3	42,8	41,4
Ouvriers non qualifiés	36,3	39,1	37,5	39,4	41,2	39,8
Ensemble	40,8	40,9	40,8	41,7	41,1	41,6

Source : Insee, DADS.

14 Répartition des effectifs salariés industriels selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2010



Source : Insee, DADS.

15 Répartition des salariés de l'industrie par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle en 2010

	Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer				Nord-Pas-de-Calais			
	Moins de 30 ans	30 - 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble	Moins de 30 ans	30 - 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Cadres	10,0	62,6	27,4	100,0	11,1	63,2	25,7	100,0
Professions intermédiaires	11,6	62,0	26,4	100,0	12,2	58,7	29,1	100,0
Employés	21,3	57,7	21,0	100,0	19,6	56,8	23,6	100,0
Ouvriers qualifiés	15,2	62,7	22,1	100,0	16,2	59,9	23,9	100,0
Ouvriers non qualifiés	31,3	53,4	15,3	100,0	22,0	57,1	20,9	100,0
Ensemble	17,6	60,5	21,9	100,0	16,1	59,3	24,6	100,0

Note de lecture : 15,3 % des ouvriers non qualifiés de la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer sont âgés de 50 ans ou plus.

Source : Insee, DADS.